

Il serait beaucoup plus facile de résister à la **privatisation** si elle était toujours immédiatement évidente. Toutefois, parce que tant de gens comprennent les dangers de la privatisation, on l'affuble souvent de mots rassurants qui masquent la vérité. Comment le partenariat, la coopération ou les différents modes de prestation peuvent-ils être dangereux? Il est important d'avoir les outils nécessaires pour saisir ce que cachent les mots et ce qui est vraiment proposé.

La privatisation est un transfert de services et de fonds publics à des intérêts privés. Elle peut prendre de nombreuses formes. Elle est fondée sur l'idée voulant que tout peut être transformé en marchandise à acheter ou à vendre. Au Canada, les formes de privatisations les plus fréquentes sont les partenariats public-privé (PPP), la sous-traitance, les appels d'offres concurrentiels, le financement et les bons individuels et la restructuration et la régionalisation. D'autres expressions sont aussi utilisées et, parfois, la privatisation peut être une combinaison de différentes méthodes.

Mais, en bout de ligne, le secteur public est privé de fonds publics, le secteur privé est vu comme un sauveur possible et l'argent public est offert au secteur privé pour qu'il assume le contrôle d'une partie ou de tout ce qui était auparavant contrôlé par le domaine public. Cette méthode offre tant de promesses que beaucoup d'entreprises font un lobbying actif auprès des gouvernements pour que ceux-ci offrent des moyens sans risque de privatiser et fassent valoir que l'idée, peu importe la forme, est bonne pour le public.

Partenariats public-privé (PPP)

- Les PPP semblent si attirants qu'il est difficile de croire qu'ils puissent être

mauvais. Une société, ou un groupe de sociétés, soumissionnent pour de grands projets publics dans le but de financer, concevoir, construire et exploiter des installations publiques et des services connexes.

- Malgré l'escalade des coûts, la perte de contrôle public et les mauvais services associés à presque tous ces projets, certains gouvernements exigent maintenant que des PPP soient considérés avant d'accorder un financement public.
- Le besoin désespéré d'un renouvellement de l'infrastructure au Canada en fait un secteur rêvé pour la privatisation, avec ces prétendus « partenariats ».

Sous-traitance

- Cette pratique est utilisée par les employeurs qui retiennent les services de fournisseurs externes pour offrir les services au lieu de le faire à l'interne.
- Parce que les entreprises privées paient habituellement moins bien leurs travailleurs et ont des niveaux inférieurs de dotation en personnel, le coût des services est moins élevé. Toutefois, il y a des problèmes de diminution de la qualité, de perte de contrôle et de responsabilité et, souvent, de plus grands risques pour la sécurité des travailleurs et de la population.
- Cette forme de privatisation peut aussi s'appeler « impartition ».
- Pas nouveau, mais toujours très populaire.

Appels d'offres concurrentiels

- Les gouvernements émettent des appels d'offres pour inviter les sociétés privées à présenter des soumissions pour la prestation de services publics qui ont toujours été fournis par le secteur public ou par des fournisseurs sans but lucratif.
- Ce sont les plus bas soumissionnaires qui sont le plus souvent choisis.
- Cette méthode mène au remplacement de services publics communautaires par des services offerts par de grandes chaînes privées.
- Cette forme de privatisation s'appelle aussi parfois « différents modes de prestation des services ».

Financement ou bons individuels

- Le financement est fourni directement aux personnes qui achètent des services dans le marché privé.
- Pour vendre cette méthode à la population et aux personnes qui utilisent les services publics, on dit qu'il s'agit d'une « approche de planification axée sur la personne ». Elle est qualifiée de modèle habilitant qui permet une plus grande autonomie.
- Mais l'expérience a montré que les bons et le financement individuels entraînent une érosion des services dans un modèle basé sur le marché, sans réseau pour garantir les services.

- Ce modèle est surtout utilisé dans les secteurs à faibles salaires, comme les services sociaux, et contribue à intensifier la pression à la baisse sur les salaires et les avantages sociaux.

Restructuration et régionalisation

- Les gouvernements et les services publics ont souvent recours à la restructuration pour confier certains aspects des services à une société privée.
- Sous prétexte d'accroître le contrôle local, les projets de régionalisation, de fusion ou de « prestation intégrée des services » créent des organismes sectoriels quasi publics pour superviser les appels d'offres, remplacer des conseils d'administration élus par des conseils nommés et introduire la sous-traitance et les appels d'offres concurrentiels.
- La régionalisation vise la consolidation et l'élimination de services au nom de la réduction des coûts et de la rationalisation des services.

La privatisation revêt de nombreuses formes. Il est important de voir plus loin que les jolis mots utilisés pour s'emparer de services dont la propriété, l'exploitation et la prestation sont publiques et les remettre au secteur privé à des fins de profit. Lorsque les gens sont au courant des faits, ils appuient toujours les services publics et résistent à la privatisation, peu importe son visage.